

Jean-Baptiste André Godin à Louis-Joseph Wallerand, 20 juin 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (109r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis-Joseph Wallerand, 20 juin 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/41854>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 juin 1861](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Wallerand, Louis-Joseph \(1814-1890\)](#)

Lieu de destinationCambrai (Nord)

Description

Résumé Sur le tracé du chemin de fer par Guise. Godin évoque un « mémorial » de Guise, dont les personnes qui défendent les intérêts de la vallée de l'Oise attendent des résultats. Il indique que Seydoux, contrairement à ce que croit Wallerand et ainsi qu'il l'a appris de la bouche de Seydoux dans une réunion, n'est pas favorable au tracé par Guise, et qu'il pense de son devoir, en tant que représentant du Nord, de soutenir le tracé par Hachette dans l'espoir de son prolongement vers Valenciennes et Lille. Le post-scriptum fait référence à une note envoyée par Godin à Boittelle.

Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Personnes citées

- [Boittelle \[Cambrai\]](#)
- [Seydoux, Charles \(1796-1875\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Hachette, Locquignol \(Nord\)](#)
- [Lille \(Nord\)](#)
- [Valenciennes \(Nord\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

W
263/263

102
Lyon le 20 juin 1866
66

Messire G. M. L.

Le silence des messieurs qui à Paris
éprouvent l'intérêt de la cause de ses
enfants fait croire que la mortelle dé-
mission d'Elie est terminée et qu'ils
attendent les résultats de leurs démarches
contre une personne autre avant de nous
venir.

Un tel résultat lli m'engage à
prendre ma reprise et conservant
elle également, vous parviendrez bientôt
une favorable au traité par Guise
est tout assuré. La position que
prends je toujours dans la affaire
est celle-ci. Il vaut à considérer
comme représentant du nom d'appuyer
le traité par échelle en tant qu'il
peut donner lieu à un prolongement
du traité. il n'y a que pour le cas
de le prolongement des échéances aux
suivantes qu'il prendrait parti
pour le traité par Guise contre tout
autre. Cela est le courroux qu'il nous
peut et qui peut nous avoir beaucoup
plus défavorable qu'autre chose. et de ce
nouvelles négociations ou pacificatrices que M. Dupuis
a fait un certaine a part pris
finiront agir sur leur conduite.

G. M. L.